

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

9280/1/85 (Presse 139) REV 1

LIBRARY

1030th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Luxembourg, 1 October 1985

President: Mr Jacques F. POOS
Minister for Foreign Affairs
of the Grand Duchy of Luxembourg

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Paul de KEERSMAEKER State Secretary for European Affairs and Agriculture

Denmark:

Mr Knud-Erik TYGESEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Lutz STAVENHAGEN Minister of State,
Federal Ministry of Foreign Affairs

Greece:

Mr Yiannos KRANIDOTIS Executive Secretary,
Ministry for Foreign Affairs

France:

Mr Roland DUMAS Minister for Foreign Relations
Mrs Catherine LALUMIERE State Secretary attached to the
Minister for Foreign Relations,
with responsibility for European
Affairs

Ireland:

Mr Andrew O'ROURKE Ambassador
Permanent Representative

Italy:

Mr Mario FIORET State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Luxembourg

Mr Jacques F. POOS
Mr Robert GOEBBELS

Minister for Foreign Affairs
State Secretary for Foreign Affairs

Netherlands

Mr F. BOLKESTEIN
Mr W.F. van EKELEN

Minister for Foreign Trade
State Secretary for Foreign Affairs

United Kingdom

Mr Malcolm RIFKIND

Minister of State, Foreign
and Commonwealth Office

o

o o

Commission

Mr Jacques DELORS

President

Mr Frans H.J.J. ANDRIESSEN

Vice-President

Mr Willy DE CLERCQ

Member

o

o o

The following also participated as observers:

Spain

Mr Francisco FERNANDEZ-ORDONEZ
Minister for Foreign Affairs

Mr Manuel MARIN
State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Portugal

Mr Jaime GAMA
Minister for Foreign Affairs

o

o

ADJUSTMENT OF MEDITERRANEAN CO-OPERATION AGREEMENTS FOLLOWING
ENLARGEMENT

In the light of its statements of 30 March 1985, the Council held a general discussion on relations with Mediterranean countries as a whole. For this purpose it had at its disposal a note from the Presidency containing a progress report on proceedings.

In this connection the Commission submitted the second set of its proposals dealing with co-operation; the Council instructed the Permanent Representatives Committee to examine the guidelines proposed by the Commission, so that on the basis of these guidelines the Commission could at an early date submit to the Council more detailed proposals for negotiating Directives.

At the close of its discussions, the Council asked the Permanent Representatives Committee to speed up proceedings as a whole, including the co-operation aspect, with a view to its next meeting.

NEW TECHNOLOGY

The Council heard Mr DELORS' statement introducing the Commission communication concerning the implementation of its memorandum "Towards a European Technology Community" which the European Council had approved and endorsed in Milan.

After a brief exchange of views, the Council concluded that this significant communication should first be examined by the Ministers for Research at an early date.

1986 BUDGET (*)

The Council noted the comments made by the Spanish and Portuguese Ministers concerning the results of the Budget Council on 17 and 18 September 1985 at which the draft budget of the European Communities for 1986 was adopted.

In concluding its exchange of views on this issue, the Council reaffirmed the undertaking agreed upon at the Budget Council to reconsider the appropriations entered under the ERDF - the European Regional Development Fund and the ESF - the European Social Fund - at the second reading of the draft budget on 26 November 1985, in the light of the European Parliament's discussions, in order to ensure that the amounts necessary to honour the commitments arising from the accession negotiations vis-à-vis the two new Member States are made available to the countries in question, bearing in mind the spirit in which the negotiations were conducted and the estimates supplied by the Commission at that time.

(*) Revised text

EEC - UNITED STATES RELATIONS

The Council had a general exchange of views on relations with the United States in the light of the latest speech by President REAGAN, recent developments in the monetary field and continuing contacts between the Commission and the United States administration.

LLDCs - MID-TERM REVIEW OF THE IMPLEMENTATION OF THE SUBSTANTIAL NEW PROGRAMME OF ACTION

Having regard to the mid-term review of the implementation of the SNPA (Geneva, 30 September to 11 October 1985) the Council signified its agreement to a Community initiative to secure a new system of compensation for losses in export earnings of the LLDCs which are not parties to the Third Lomé Convention.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Environment

The Council adopted in the official languages of the Communities the Directive amending for the sixth time (PCBs/PCTs) Directive 76/769/EEC on the approximation of the laws, regulations and administrative provisions of the Member States relating to restrictions on the marketing and use of certain dangerous substances and preparations (see Press Release 7803/85 (Presse 108) of 27/28 June 1985).

Research

The Council noted the Commission's intention to participate on the Community's behalf in Annex IX to the Agreement drawn up under the IEA regarding the implementation of an R & D programme for energy conservation in buildings and community systems.

Luxembourg, 1er octobre 1985

note bio (85) 317 aux bureaux nationaux
c.c. aux membres du service du porte-parole

430

conseil affaires étrangères 1.10.85

le président delors a tout d'abord présenté la communication com(85) 530 "vers la communauté européenne de la technologie". il a rappelé les décisions prises par le conseil européen de milan approuvant à la fois le projet eureka et les propositions de la commission. depuis lors, et dans le droit fil de ces résolutions, la commission a soumis deux propositions :

1. les projets d'article qu'elle a formulé dans le cadre de l'activité de la conférence intergouvernementale
2. la proposition qui est sur la table du conseil et qui vise à préciser la mise en œuvre de l'action communautaire au sein de la communauté aussi bien qu'avec les pays tiers et en relation avec le projet eureka.

Monsieur delors a souligné l'importance pour les entreprises et les centres de recherche de recevoir des indications de la part du conseil sur les possibilités que la communauté offrira pour leur permettre de développer des projets concrets.

- a. rappelant les avantages qu'offrent le grand marché pour permettre à la coopération technologique de s'épanouir pleinement, il a particulièrement souligné l'action communautaire dans les domaines suivants : l'harmonisation du type "euratype product warrant" accordant un label de qualité aux nouveaux produits.
- b. dans le domaine des relations extérieures, le président a mentionné les différentes formes que prend dès à présent la coopération avec les pays de l'asec (cost, esprit, etc). en outre, des accords de coopération ont été mis au point ou sont en préparation avec la majorité de ces pays. en ce qui concerne les relations avec les états-unis et le japon, il a demandé que le conseil se penche sérieusement sur le problème du transfert de technologies. le déséquilibre existant a été aggravé par l'annonce du projet sdi. il est important d'établir les règles du jeu, sinon le déséquilibre risque de s'accroître.
- c. après avoir rappelé les arguments qui plaident en faveur de l'approche multinationale par rapport aux politiques nationales, le président a précisé l'ensemble du dispositif et des formules de coopération dont dispose la communauté. il a annoncé que la commission présentera dans les meilleurs délais le nouveau programme biennuel.

dans le cas de dernier, des projets sectoriels pourront être approuvés à la majorité qualifiée avec la possibilité pour les pays tiers d'y participer moyennant contribution financière.

en ce qui concerne la contribution que la communauté peut faire dans le cadre du projet eureka, il a mentionné les quatre éléments suivants :

1. l'appui du grand marché,
 2. l'expertise que la communauté a acquise au cours des dernières années en élaborant des projets comme esprit, cride, etc. qui lui permettra de donner des avis scientifiques fondés dans ces domaines,
 3. le prolongement de la recherche et développement du stade précompétitif vers celui du développement et du marché,
 4. l'ingénierie financière, c'est-à-dire le dispositif des interventions financières possibles (budgétaires, bei, etc.),
- Pour terminer, monsieur Delore a rappelé la répartition du travail entre la communauté et le projet eureka qui consisterait à réservier à la première la "table des programmes" et au dernier "la table des projets".

Amities

M. Hugo Paemen
Comteur

REF. NR. 178287 - BIO

NOTE BIO

BRUXELLES, LE 2 OCTOBRE 1985.

NOTE BIO(85)317 (SUITE ET FIN) AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX SERVICES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

CONSEIL AFFAIRES GENERALES DU 1ER OCTOBRE 1985

INFO.	
TRADE	
AGRI.	70
LEGAL	ALL
FIN & DEV.	
SCI & ENE.	
SUP. AG.	
ADM.	
C.F.	

1 - ADAPTATION DES ACCORDS MEDITERRANEENS

COMME IL ETAIT PREVU, LE TOUR DE TABLE QUI A EU LIEU AU CONSEIL D'HIER A DEMONTRÉ QUE LES POSITIONS DES DELEGATIONS N'ONT PAS CHANGE : 8 DELEGATIONS PEUVENT ACCEPTER LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION, AINSI QUE LE FAIT QUE LE PROBLEME DOIVE ETRE REGLE AVANT LE 1ER JANVIER 1986, ALORS QUE L'ITALIE, LA GRECE ET LES DEUX NOUVEAUX MEMBRES ONT DES OBJECTIONS DE PRINCIPE ET CONTESTENT L'URGENCE DE LA DECISION A PRENDRE.

INTERVENANT A LA FIN DE LA DISCUSSION, LE PRESIDENT DELORS A RAPPELE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ET MORAL QUE LA COMMUNAUTE AVAIT PRIS A L'EGARD DES PAYS TIERS MEDITERRANEENS ET A PLAIDE SUR L'URGENCE DE LA DECISION. LA COMMUNAUTE, A-T-IL DIT, DOIT MANIFESTER CLAIREMENT SON ATTACHEMENT A LA MEDITERRANEE.

LA CONCLUSION DE LA PRESIDENCE A ETE D'INVITER LE COREPER A ACCELERER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX, A LA FOIS SUR LE VOLET COMMERCIAL ET SUR LE VOLET COOPERATION, POUR QUE LE CONSEIL SOIT EN MESURE DE SE PRONONCER LORS DE SA PROCHAINE SESSION LES 21 ET 22 OCTOBRE, SUR L'ESSENTIEL DES PROBLEMES DE FOND.

2 - RELATIONS COMMUNAUTE / ETATS-UNIS

LE CONSEIL A EU UN ECHAGE DE VUE GENERAL SUR LES RELATIONS COMMUNAUTE / ETATS-UNIS, SUR LA BASE D'UNE INTERVENTION DE MR DE CLERCQ. CELUI-CI A RAPPELE QUE TOUT EN EVITANT DES MANIFESTATIONS INTEMPESTIVES QUI COMPLIQUERAIENT LES RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS, LA COMMUNAUTE DOIT RESTER FERME DANS LA DEFENSE DE SES INTERETS. IL A PROPOSE CERTAINS ELEMENTS DE STRATEGIE : REFUSER LA SHOTGUN DIPLOMACY AMERICAINE, AMELIORER LA QUALITE DU DIALOGUE AVEC LES ETATS-UNIS CONTINUER NOS EFFORTS POUR LANCER LE NOUVEAU ROUND DU GATT, RECHERCHER DES SOLUTIONS MUTUELLEMENT ACCEPTABLES SANS TOUTEFOIS EXCLURE DES MESURES DE RETORSION EN CAS D'ECHEC ET EN DEMANDANT AUX ETATS-UNIS D'APPORTER UNE CONTRIBUTION CONCRETE AU REGLEMENT DE NOS DIFFERENDS.

LES DIFFERENTES DELEGATIONS QUI SE SONT EXPRIMEES A CE SUJET ONT LARGEMENT PARTAGE LE PONT DE VUE EXPOSE PAR MR DE CLERCQ.

3 - STABEX - PAYS MOINS AVANCES

LE CONSEIL A RENVOYE A UNE DATE ULTERIEURE LA DECISION SUR LE MECANISME BUDGETTAIRE A APPLIQUER POUR LE STABEX A L'EGARD DES PAYS LES MOINS AVANCES, TOUT EN AUTORISANT LA COMMUNAUTE A FAIRE UNE PROPOSITION GENERALE A LA CONFERENCE QUI SE TIENT A GENEVE DANS LE CADRE DE LA CNUCED.

AMITIES,

H. PAEMEN, COMEUR///+



Note Bio

PREPARATION CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES DU 1.10.1985

Nr. (85) 315

(F. LE BAIL)

9/30/85

ADAPTATION DES ACCORDS DE COOPERATION MEDITERRANEE SUITE A
L'ELARGISSEMENT :

2.

433

Le Conseil se concentrera essentiellement sur ce theme qui a ete mis a l'ordre du jour sur l'insistance d'une delegation. La Commission avait fait en juillet 1985 des propositions sur le volet commercial de l'adaptation des accords suite a l'elargissement, l'objectif etant le maintien des courants d'echanges traditionnels entre la Communaute et les pays mediterraneens tiers. Le 25 septembre dernier, la Commission a adopte des propositions au Conseil concernant le renforcement de la cooperation dans le cadre de ces memes accords.

Le Conseil sera saisi essentiellement des propositions "commerciales" de la Commission. A ce stade, huit delegations sont en mesure d'accepter ces propositions sous reserve de discussions detaillees. Deux autres delegations ont une reserve generale sur les propositions commerciales preferent traiter du dossier a la fois sous l'aspect commercial et l'aspect cooperation.

Cette reunion ne devrait donc pas etre conclusive et le debat se poursuivra au prochain Conseil les 21 et 22 octobre 1985.

RELATIONS COMMUNAUTE/ETATS-UNIS:

Le Conseil avait demande a la Commission lors de sa derniere reunion un rapport d'ensemble sur les relations entre la Communaute et les Etats-Unis. Sur la base d'une intervention de M. De Clercq, le Conseil aura donc une discussion generale sur ce sujet.

STABEX - PMA (Pays les moins avances) :

Il n'est pas exclu que le Conseil ait a se prononcer sur un projet de declaration de la Communaute proposant l'extension du STABEX aux pays les moins avances (PMA), si au COREPER d'aujourd'hui la delegation qui a toujours une reserve (UK) n'est pas en mesure de la lever.

AFRIQUE DU SUD :

Ce point sera traite au dejeuner et non en session formelle. Il s'agira de decider si certaines des mesures arretees par les Dix le 10 septembre peuvent etre mises en oeuvre sur une base communautaire.

Materiel distribue :

IP(85) 418 - Resume du discours de M. NARJES devant le 4e Symposium CE-Japon a Tokyo

IP(85) 419 - Augmentation des franchises voyageurs

P - 72 - Concours du Fonds Regional (1ere et 2e tranche)

P - 75 - Programme previsionnel ACIER pour le quatrieme trimestre 1985

MEMO 126/85- Donnees economiques - EUROSTAT, septembre 1985

EUROSTAT - Energie electrique, 9/85

Amities,

 Stathopoulos, Comeur ////

Bruxelles, le 30 septembre 1985

NOTE BIO(85)315 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 30.09.1985

Sujets traités :

44/6.11

FEDER - 1ere et 2eme tranche 1985 : 509 MioEcus

(C. Stathopoulos)

La Commission des Communautés européennes a approuvé les première et deuxième tranches 1985 de concours du Fonds européen de développement régional (FEDER) à des projets individuels d'investissement. C'est le premier concours accordé selon les modalités du nouveau règlement régissant le FEDER, en vigueur depuis le 1er janvier 1985.

Selon ce nouveau règlement, le FEDER contribue au financement de projets individuels d'investissement, de programmes et d'études. Le concours qui vient d'être approuvé porte sur le premier volet.

Il s'agit d'une contribution communautaire de 509,30 MioEcus aux financement de 852 projets d'investissement dans des régions défavorisées de la Communauté. 56,81 MioEcus sont destinés à des projets d'investissement dans l'industrie, l'artisanat et les services. Par ces investissements, plus de 17.000 emplois seront maintenus ou créés. 452,49 MioEcus du concours sont destinés à des investissements en infrastructure. Ceux-ci créent directement des emplois liés à la réalisation de ces infrastructures et préparent, en outre, le cadre nécessaire aux activités industrielles et de services créatrices d'emplois permanents.

Le volume total des concours dans le cadre de ces deux tranches représente presque un quart des disponibilités budgétaires du FEDER en 1985.

RAPPEL

Il est à noter que selon le nouveau règlement du FEDER il n'y a plus de sections sous-quota et hors-quota du Fonds. L'ensemble des ressources du Fonds est reparti entre les différents Etats membres selon des fourchettes indiquant en % la part minimale et maximale du Fonds qui peut être attribuée au cofinancement d'actions de développement régional dans chaque pays. En outre, le Fonds interviendra de plus en plus en faveur de programmes (comme c'était le cas dans l'ancienne section hors-quota) au lieu de projets individuels d'investissement (comme c'était le cas dans l'ancienne section sous-quota). Il est prévu qu'en 1987 20% des concours du Fonds (au lieu de 5% comme c'était le cas jusqu'à fin 1984) seront attribués au cofinancement de programmes. Le soutien financier du genre accorde dans le cadre des première et deuxième tranches 1985 concernant uniquement des projets individuels d'investissement restera donc un des piliers du concours du FEDER, même si le financement de programmes sera désormais considérablement élargi.

./. over